

**Liquidation définitive du FCPI NextStage CAP 2016**

Bonjour,

Vous avez souscrit au FCPI NextStage CAP 2016, agréé par l'AMF le 27 août 2010 et constitué le 31 décembre 2010. Sa durée de vie arrivait à échéance le 31 décembre 2016.

Comme indiqué dans notre dernier courrier du 3 novembre 2016 vous annonçant une première distribution pour un montant de 110€ brut par part A (soit 110% de la valeur nominale), nous avons également procédé à la liquidation totale de votre Fonds.

Le 31 janvier 2017, votre FCPI sera définitivement liquidé et une seconde distribution **vous sera versée au plus tard début février 2017, pour un montant de 6,88€ brut par part A, correspondant aux sommes perçues par votre FCPI lors des opérations finales de cession**, sans qu'aucune démarche ne soit nécessaire de votre part.

Le total de ces distributions représentera alors 116,88% de votre investissement initial hors droits d'entrée.

L'établissement dépositaire de votre FCPI, la Société Générale Securities Services sera en charge du versement de votre solde. Si vous détenez vos parts :

- en nominatif pur (parts conservées chez le dépositaire) : vous recevrez directement un virement sur votre compte ou bien à votre adresse fiscale une lettre chèque du dépositaire.
- en nominatif administré (parts détenues sur votre compte titres personnel) : votre compte titres sera crédité automatiquement par votre organisme financier.

La performance nette de votre FCPI, sans tenir compte de l'avantage fiscal à la souscription (25% pour les souscriptions réalisées en 2010, et 22% pour celles de 2011), s'établit depuis l'origine à +16,88%.

La liquidation de votre FCPI fait l'objet d'un rapport du Commissaire aux comptes sur les conditions de sa réalisation. Ce rapport est tenu à votre disposition par courrier auprès de : NextStage AM, 19, avenue George V - 75008 Paris.

Nous vous remercions de nouveau pour votre confiance et votre patience, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

**Grégoire Sentilhes**  
Président